



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Création d'un centre de consultations et du parking associé sur la commune d'Arnas (69), dans le département du Rhône.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SELAS NOVELAB

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Vincent DUCHAMP, Directeur général

RCS / SIRET

4 8 9 9 2 8 6 5 5 0 0 1 6 1

Forme juridique

SELAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41. Aires de stationnement	a) Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus. Aire de stationnement de 171 unités. Superficie du projet d'environ 9 262 m ² .

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Construction d'un bâtiment accueillant un groupement de médecins, avec création d'un parking de 171 places de stationnement.

4.2 Objectifs du projet

Création d'un parking dédié aux patients et aux médecins du centre de consultations.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

- Terrassement pour les fonds de forme des voiries, aires de stationnement et futur bâtiment ;
- Terrassement du futur bassin enterré de tamponnement des eaux pluviales, d'un volume de 415 m³ (dimensionnement en prenant un débit de fuite de 5l/s/ha avec une période de retour de 30 ans) ;
- Réalisation des voiries et aires de stationnement, incluant la pose des divers réseaux secs et humides ;
- Construction du bâtiment.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le bâtiment est dédié à accueillir un groupement de médecins.

Un parking de 171 places est prévu pour les patients et les médecins.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à :

- une demande de permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie totale	9 262 m ²
Surface des voiries et aires de stationnement	5 080 m ²
Emprise au sol du bâtiment	1 682 m ²
Surface des espaces verts	2 500 m ²
Volume du bassin enterré	415 m ³
Nombre de places de stationnement	171 places

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Adresse :

Ancienne route de Beaujeu
69 400 ARNAS

Parcelles cadastrales n°201 (pour
partie) et 203 section AM.

Zonage Ue du PLUi de Villefranche
Beaujolais Saône Agglo.

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 4° 4 2' 3 3 " E Lat. 4 6° 0 0' 3 8 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d),
10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°,
38° ; 43° a), b) de l'annexe à
l'article R. 122-2 du code de
l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation
environnementale ? Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les
différentes composantes de votre projet et
indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les plus proches : - ZNIEFF de type I n°820030861 "Lit majeur de la Saône", à 1,7 km à l'Est du site, - ZNIEFF de type II n°820030870 "Val de Saône méridional", à 1,65 km à l'Est du site.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne se trouve pas en zone de montagne.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le plus proche est situé à environ 11,3 km au Nord-Ouest du site, il s'agit de "La Croix Rosier et la Croix de Saburin" (FR3800231).
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Arnas n'est pas une commune littorale selon la loi littorale.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les plus proches sont : - PNN "Ecrins [aire d'adhésion]" (FR3400005), à 146,5 km au Sud-Est du site, - PNR "Pilât" (FR8000027), à 48,3 km au Sud du site, - RNN "Grotte de Hautecourt" (FR3600047), à 56,9 km à l'Est du site, - RNR "Mine du Verdy" (FR9300061), à 26,8 km au Sud du site.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune d'Arnas est concernée par la Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement de l'Etat dans le département du Rhône et la métropole de Lyon, approuvé par arrêté préfectoral n°69-2020-07-09-010 du 09 juillet 2020. D'après les cartes de bruit stratégiques du Rhône, approuvées par le Préfet le 06 août 2018, la partie Est du site se trouve dans la zone de bruit de la voie ferrée.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après l'atlas des patrimoines, le site est hors de tout périmètre de protection des monuments historiques, de tout site inscrit ou classé, de tout site patrimonial remarquable. Il est de plus hors de toute zone tampon de biens inscrits au patrimoine mondial, et de toute zone de présomption de prescription archéologique.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après le portail des zones humides Auvergne-Rhône-Alpes, le site est hors de toute zone à dominante humide identifiée.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune d'Arnas est concernée par le PPRi "Val de Saône - Saône moyen", approuvé le 26 décembre 2012. Le site se trouve en zone blanche d'après le zonage du PPRi. La commune d'Arnas est également concerné par le PPRi "du Morgon et du Nizerand", prescrit le 3 janvier 2019. Le site n'est pas concerné par le zonage de ce PPRi. La commune d'Arnas n'est pas concernée par un PPRT.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après le site Infoterre, le site ou sol pollué le plus proche est situé à 1,1 km à l'Est du site, sur la commune d'Arnas. Il s'agit de l'entreprise Minot CI, spécialisée dans le traitement du bois.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après la cartographie de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, la zone d'implantation du projet ne se trouve pas en zone de répartition des eaux.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, le site se situe en dehors de tous périmètres de protection rapproché ou éloigné de captages AEP.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site inscrit le plus proche : "Centre ville de Villefranche-sur-Saône", situé à environ 1,7 km au Sud du site, inscrit le 14 décembre 1977.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les plus proches : - ZPS - FR8212016 "La Dombes", à 10 km à l'Est du site, - ZSC - FR8202006 "Prairies humides et forêts alluviales du Val de Saône aval", à 2,1 km au Nord-Est du site.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site classé le plus proche : "Val de Saône", situé à environ 3 km à l'Est du site, classé le 10 mars 2005.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le parking ne nécessite pas d'alimentation en eau.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun prélèvement dans une masse d'eau souterraine et aucun rejet direct dans le milieu naturel : les eaux pluviales seront traitées par un séparateur d'hydrocarbures avant d'être tamponnées dans un bassin enterré, avant rejet dans le réseau public.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet sera travaillé pour être à l'équilibre remblais/déblais.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet sera travaillé pour être à l'équilibre remblais/déblais.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est localisé en dehors de tout zonage Natura 2000, ZNIEFF, ZICO, zone humide... Il est toutefois localisé en zone "espaces perméables relais de la trame verte et bleue" dans le SRADDET Auvergne-Rhône-Alpes. Il n'y aura pas de prélèvement ni de rejet direct dans le milieu naturel. Le projet s'implante dans une zone destinée à l'urbanisation dans le PLUi de Villefranche Beaujolais Saône Agglo, actuellement en friche. Le projet ne sera pas susceptible d'avoir des incidences significative sur la biodiversité.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Au vu de son éloignement, le projet ne sera pas susceptible d'impacter les zones Natura 2000 les plus proches, la plus proche étant située à plus de 2 km du site.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Au vu de l'éloignement des zones sensibles et des mesures mises en place sur le site (traitement des eaux pluviales de ruissellement par séparateur d'hydrocarbures), le projet ne sera pas susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au point 5.2.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site s'installera dans la zone Ue du PLUi de Villefranche Beaujolais Saône Agglo, qui correspond à une zone recevant des équipements publics ou d'intérêt collectif. Le terrain d'emprise du projet était un ancien terrain agricole. Actuellement, le site est une friche agricole.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune d'Arnas n'est pas concernée par un PPRT.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est localisé dans une zone à aléa fort pour le risque de mouvement de terrain - retrait et gonflement des argiles. Le site est implanté dans une zone à risque de sismicité faible.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les émissions atmosphériques se limiteront aux rejets diffus liés au trafic. Il n'y aura pas de rejets d'eaux usées industrielles. Le projet n'engendrera pas de risques sanitaires significatifs. Il n'est a priori pas concerné par des risques sanitaires.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet générera des déplacements et trafics liés aux activités du groupement de médecins. Le trafic sera généré en journée, aux horaires de consultation, par les déplacements des patients. De plus, certains professionnels s'implantant dans ce nouveau bâtiment sont actuellement situés dans la polyclinique, ce qui n'engendrera pas de trafic supplémentaire.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	La source de bruit sera limitée, liée à la circulation des véhicules des patients et médecins du groupement médical. Le projet est situé à proximité de la Polyclinique du Beaujolais, source de bruit (trafic, équipements techniques).

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'est pas concerné et ne causera aucune nuisance olfactive.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'est pas concerné et ne causera aucune vibration.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le site sera muni d'un éclairage interne nécessaire à son bon fonctionnement et conforme à la réglementation en vigueur.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Les rejets atmosphériques seront uniquement liés à la circulation des véhicules. Il s'agit d'un impact négatif et temporaire (diurne).</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Les eaux pluviales des voiries et parking seront traitées par un séparateur d'hydrocarbures avant d'être dirigées dans le bassin enterré de tamponnement, puis rejetées dans le réseau public. Le bassin de tamponnement ne sera pas étanche, une partie des eaux pluviales s'infiltrera dans le sol.</p> <p>Les ouvrages seront dimensionnés selon la réglementation en vigueur.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Absence d'eaux usées sanitaires ou industrielles.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le parking n'engendrera pas de déchets.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est hors de tout périmètre de protection des monuments historiques, de tout site inscrit ou classé, de tout site patrimonial remarquable. Il est de plus hors de toute zone tampon de biens inscrits au patrimoine mondial, et de toute zone de présomption de prescription archéologique.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site s'installera dans la zone Ue du PLUi de Villefranche Beaujolais Saône Agglo, qui correspond à une zone recevant des équipements publics ou d'intérêt collectif. Le terrain d'emprise du projet était un ancien terrain agricole. Actuellement, le site est une friche agricole.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Il n'existe aucun projet connu à ce jour dans la zone d'étude ayant fait l'objet d'un avis rendu par l'autorité environnementale ou d'une enquête publique, qui pourrait générer des effets cumulés avec le projet.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Implantation du projet hors des zones à enjeux naturels ou culturels, gestion des eaux pluviales (traitement des eaux de voiries et des parkings par un séparateur d'hydrocarbures avant rejet, tamponnement des eaux pluviales dans un bassin enterré), absence d'eaux usées sanitaires ou industrielles, rejets atmosphériques liés à la circulation des patients et médecins uniquement.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet ne semble pas devoir faire l'objet d'une évaluation environnementale : le projet ne sera pas de nature à présenter des impacts ou dangers significatifs, au vu de l'implantation du site, hors zones à enjeu, des activités du site (bâtiment médical et parking associé) et des mesures mises en place (traitement des eaux pluviales de ruissellement, tamponnement de ces eaux dans un bassin enterré).

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Fait à

Lez

le

24/09/2021

Signature

